
Contrat d'abonnement Pré payé

Site marchand de l'INNORPI - Registre Central de Commerce

Contrat d'abonnement pour accès à distance aux services du Registre Central de Commerce

L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle -INNORPI, dont le siège est à 8 Rue de l'assistance Cité El Khadra 1003 Tunis, représenté par son Directeur Général, dénommé ci après l'institut d'une part,

ET

La Société

N° de registre de commerce :

Matricule fiscale.....

Adresse :

.....

Représentée par son (qualité) :

Monsieur :

Ci-après désignée le client d'autre part.

Vu les dispositions de la loi n° 95-44 du 02 mai 1995 relative au registre de commerce telle que modifiée et complétée par la loi n° 2010-15 du 14 avril 2010 et notamment son article 6.

Considérant que l'INNORPI est habilité à diffuser l'information contenue dans le registre de commerce.

Il a été convenu ce qui suit:

Article Premier : OBJET DU CONTRAT

La présente contrat a pour objet la souscription d'un contrat d'abonnement prépayé auprès du registre central de commerce de l'INNORPI pour l'interrogation à distance des informations consignées dans les registres de commerce locaux relevant des Greffes des Tribunaux de première instance et ce, sur le site web : www.registre-commerce.tn

Article 2 : DUREE ET ENTREE EN VIGUEUR DU CONTRAT

Le contrat est conclu pour une durée d'un an (12 mois), renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par une des parties par lettre recommandée avec préavis de deux mois.

Le contrat conclu entre l'institut et le client prend effet à compter de la date du premier accès par le client au compte à travers le nom utilisateur et le mot de passe.

Article 3 : MOYEN DE COMMUNICATION

Le registre Central de Commerce de l'INNORPI est accessible par Internet sur le site web : www.registre-commerce.tn

Le client prend à sa charge la fourniture et l'installation du terminal de consultation à distance et de la liaison dont il assume les frais.

Article 3 : PROCEDURES D'ABONNEMENT

L'institut fournit au client dans les 24 heures de la réception du présent contrat de l'Annexe N°1 dûment remplie et du règlement un code client, un Nom d'utilisateur et un mot de passe.

Article 4 : FONCTIONNEMENT DU SYSTEME

L'institut s'engage à apporter toute la diligence nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du service. Toutefois, il ne peut garantir les temps de réponse réseau de communication et leur stabilité dans le temps pour lesquelles sa responsabilité ne saurait être engagé.

Le client peut consulter et télécharger des documents dans les limites du montant du crédit de communication affecté à un compte prépayé rechargeable et de la période de validité associée à ce compte (UC) correspondant au type d'abonnement souscrit.

Le client peut à tout moment recharger son compte prépayé par un montant équivalent à une catégorie d'abonnement cité en Annexe 2 du présent contrat. La recharge entraîne la prolongation de la durée de validité du présent contrat ainsi que la validité du solde de douze mois à partir de la date de la recharge.

Le client peut pendant la période de l'abonnement consulter sur son propre compte l'historique de ses commandes.

Le client s'engage à prendre toutes les mesures utiles pour ne pas divulguer ses codes confidentiels à des tiers. L'Institut décline toute responsabilité en cas de divulgation par le client, des identifiants permettant l'accès à son compte.

Article 6 : LES SERVICES OFFERTS

L'Institut permet au client d'accéder à l'identification des entreprises immatriculées au registre du commerce aux tarifs en vigueur dans l'annexe N°2 du présent contrat et ce aux documents suivants :

- La fiche d'identité d'entreprise en format PDF ;
- Les Statuts constitutifs de l'entreprise numérisés en format PDF ;
- Les PV et actes modificatifs ;
- Les Etat financiers, numérisés des trois dernières années en format PDF.

Les droits d'usage dont bénéficie l'utilisateur comprend la visualisation des informations sur écran et la copie des documents accessibles sur commande, moyennant un paiement. Il ne confère nullement des droits de reproduction ou de redistribution à des fins commerciales.

Les consultations et interrogations de la base de données sont gratuites.

Les documents commandés et téléchargés sur le site du Registre Central de Commerce de l'Institut seront débités du compte du client selon la grille tarifaire indiquée dans l'Annexe N°2.

Article 7 : RESPONSABILITE

Le client est seul responsable des interrogations de la base de données et des questions qu'il pose, des choix effectués par lui dans le fichier et des documents et des conséquences directes ou indirectes de l'utilisation des réponses données et des documents imprimés.

Le client approuve par la signature du présent contrat avoir lu et approuvé les conditions générales de vente et d'utilisation du site du registre central de commerce de l'institut disponible sur le lien www.registre-commerce.tn

Article 8 : LIMITATION DE RESPONSABILITE DE L'INSTITUT

La responsabilité de l'Institut n'est pas engagée pour retard ou défaillance tenant à un cas de force majeure, à un événement échappant à son contrôle ou résultat du fait du client.

L'Institut ne supporte pas la responsabilité des données produites par les registres de commerce locaux des

Greffes des Tribunaux de première instance.

En aucun cas, l'Institut ne prendra en charge l'indemnisation des dommages subis tels que, préjudice commercial, préjudice d'exploitation, perte de bénéfice, manque à gagner, etc.

Le client ne pourrait prétendre à aucune indemnisation autre que le remboursement des règlements déjà effectués pour la partie des services ou se révèle une défaillance, une erreur ou omission imputable à l'Institut.

Article 9 : PROTECTION DES DONNEES

Les informations contenues dans les fichiers du Registre Central de Commerce de l'INNORPI sont la propriété exclusive de l'INNORPI.

Le client s'engage à utiliser les services offerts par le Registre central de commerce de manière non abusive. Le client s'interdit toute action tendant à s'approprier ou tenter de s'approprier indûment le contenu des fichiers, notamment en vue de constituer une base de données documentaire ou de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

Article 10 : PRIX

Le prix de l'abonnement indiqué dans l'annexe N°2 du présent contrat correspond au tarif pratiqué par l'Institut en Dinar Tunisien hors taxe au moment de la réception de l'acceptation du contrat par le client.

Les tarifs sont exprimés en **UNITES DE COMPTE (UC)**.

Le prix de l'Unité de Compte est fixé à 1,500 TND (un dinar 500 Millimes). Ce prix est inchangé durant la période du contrat.

Le cout des transmissions par réseau reste à la charge exclusive du client.

L'abonnement confère au client le bénéfice de l'application des tarifs préférentiels indiqués dans l'annexe2.

Article 11 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectuera selon les modes de paiement proposés par l'Institut. Le client s'acquittera du paiement du montant de l'abonnement immédiatement par:

- Chèque au nom de l'INNORPI
- En Espèce
- Virement sur le compte de l'Institut dont le Relevé d'identité bancaire ou postale (RIB ou RIP) figure en Annexe (Annexe 1)

Une fois le paiement effectué, L'Institut établit une facture correspondant au montant de la souscription du contrat.

Article 12 : RÉSILIATION DU CONTRAT

Le présent contrat pourra être résilié si l'une ou l'autre des parties ne satisfait pas aux obligations, clauses et conditions dudit contrat et/ou de ses modifications éventuelles.

La résiliation immédiate et de plein droit sera effective dans un délai de 21 jours à compter de l'envoi par la partie usant de sa faculté de résiliation, d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Les Unités de compte sont valables 12 mois à partir de la date du premier accès au compte client par le nom utilisateur et le mot de passe attribué par l'Institut ou à partir de la date de recharge du dit compte.

Passé ce délai, le client ne peut en aucun cas réclamer le reliquat des unités de comptes de son abonnement ni de leur contre valeur.

Article 13 : NON TRANSFERT DU CONTRAT

Sous peine de résiliation immédiate de ce contrat, l'utilisateur ne peut concéder ses droits et obligations à un tiers sans accord préalable, écrit et explicite de l'Institut.

Article 14 : NON TRANSFERT DU CONTRAT

Sous peine de résiliation immédiate de ce contrat, l'utilisateur ne peut concéder ses droits et obligations à un tiers sans accord préalable, écrit et explicite de l'Institut.

Article 15 : LEGISLATION APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

Ce contrat est régi par le droit tunisien. Le client et l'Institut conviennent d'élire les tribunaux de Tunis comme seuls compétents habilités à se prononcer sur les différents ou les litiges entre le client et l'Institut nés de l'exécution du présent contrat

Lu est approuvé : Le client

8, Rue de l'assistance – Cité ElKhadra
1003 Tunis

N° Téléphone

71806758

N° Fax :

71807071

Email :

contact-rcc@planet.tn

Web :

www.registre-commerce.tn

نهج المؤازرة عدد 8 حي الخضراء 1003 تونس

رقم الهاتف :

رقم الفاكس :

العنوان الإلكتروني :

عنوان البوابة :.

ANNEXE N°1

Convention pour une licence d'utilisation du Registre Central de Commerce
Pour accès à distance par voie électronique aux services du Registre Central de Commerce

L'institut	Entre et	L'Abonné
Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle – INNORPI représenté par son Directeur Général Adresse : 8, Rue de l'assistance – Cité ElKhadra 1003 Tunis Email : contact-rcc@planet.tn		Société : N° RC : Adresse : 1^{er} Responsable : Qualité : Tél : Fax : Email :

Personne à contacter, responsable de la gestion des Nom Utilisateurs et Mots de Passe

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. fixe : GSM : fax :

Email :

8, Rue de l'assistance – Cité ElKhadra
1003 Tunis

N° Téléphone : 71806758
N° Fax : 71807071
Email : contact-rcc@planet.tn
Web : www.registre-commerce.tn

نهج المؤازرة عدد 8 حي الخضراء 1003 تونس

رقم الهاتف :
رقم الفاكس :
العنوان الإلكتروني :
عنوان البوابة .:

ANNEXE N°2

Convention pour une licence d'utilisation du Registre Central de Commerce
Pour accès à distance par voie électronique aux services du Registre Central de Commerce

FORMULE ABONNEMENT AUX SERVICES EN LIGNE DU RCC

				Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT	Pack en DT
				100	250	500	1 000	2 000	3 000	4 000	5 000	20 000	30 000
document	Prix HT/Sans abonnement	UC	Prix HT/Avec abonnement	Tarif crédit du compte en UC									
Fiche d'identité entreprise	5	2,5	3,75	67	167	336	667	1 464	2 301	3 148	4 035	16 140	24 210
statut	15	8	12										
bilan	15	8	12										
pv de modification	10	5	7,5										
contre valeur en dinars				100,50	250,50	503,25	1 000,50	2 196,00	3 451,50	4 722,00	6 052,50	24 210,00	36 315,00
Bonus en %				0%	0%	0%	0%	10%	15%	18%	21%	21%	21%

valeur de l'unité de compte=1,5TND

**Nom Relation : INST NAT DE LA NORMALISATION ET DE
LA PROPRIETE INDUSTRIELLE INNORPI**

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients et avons le plaisir de vous communiquer le Relevé d'Identité Bancaire de votre compte ouvert à nos guichets.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Adresse SWIFT	UIBKTNTT
Domiciliation	UIB-saadi 67, Avenue Habib Bourguiba-2080 Ariana Tél : 71 218277
EMAIL	Ag.Saadi@uib.com.tn
IBAN	TN59 + RIB 121030000032000062/55
CHEF D AGENCE	RANIA ESSID MHIRI 71 218 271